

Porté par les dirigeants de Crédit Mutuel Arkéa, le projet de rupture avec la Confédération, se conjugue désormais avec l'abandon de la marque Crédit Mutuel et intègre une volonté d'implantation et de développement commercial allant bien au-delà des « frontières territoriales » des fédérations actuelles d'Arkéa.

Ce projet qui évolue au fil du temps, continue d'inquiéter fortement la majorité des élus du personnel et ceci quelle que soit leur origine géographique ou leur structure employeur, quand bien même il ne trouve pas de concrétisation et n'emporte pas, à ce jour, l'aval des autorités de supervision.

C'est pourquoi unanimement, la CFTC, la CFDT et le SNB-CFE-CGC, Organisations Syndicales Représentatives et majoritaires au sein du groupe Crédit Mutuel tiennent à vous alerter sur les conséquences que pourrait avoir une telle sécession si elle advenait.

Que se passerait-il si le groupe Crédit Mutuel Arkéa était autorisé par les autorités à poursuivre son activité en toute indépendance du Groupe Crédit Mutuel et si les processus de désaffiliation étaient menés à terme malgré leur extrême complexité?

- La Confédération serait amenée à veiller à la bonne représentation de la marque Crédit Mutuel sur un territoire devenu vierge de notre marque mutualiste. Comment imaginer que cela n'aura pas de fortes incidences sur les réseaux actuels CMB et CMSO quel que soit le nombre de caisses locales en demande de désaffiliation ? Cette confrontation à un nouveau concurrent, par voie de conséquence, impactera également les services centraux du Relecq-Kerhuon, tout comme les filiales du CM Arkéa dont l'activité est au service du réseau des territoires CMB et CMSO.

Des emplois seraient menacés durablement.

- Les clients et sociétaires seraient déboussolés, perdus dans cette histoire de guerre interne qui ne les concerne pas et nous pensons que l'abandon du statut mutualiste pour tomber dans un pseudo statut coopératif ne les rassurera pas. Des sociétaires ne manqueront pas de quitter la barque Arkéa, et potentiellement le Crédit Mutuel.

Encore une fois, des emplois seraient menacés durablement.

- Arkéa aimerait développer son réseau, soit ! Qui peut cependant penser, s'il y réussit, que cela ne se fera pas au détriment des emplois dans les fédérations avoisinantes. On nous parle d'une initiative probable en Grande Aquitaine qui verrait Arkéa investir les grandes villes de la région sud-ouest. Quelques créations d'emplois nous dit-on, mise en péril de ceux existants plutôt.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Pour nous, c'est non !

Le monde bancaire se transforme vite - c'est une évidence - et le Groupe Crédit Mutuel a su se mettre au diapason de ces évolutions :

- Il a su et saura encore s'adapter aux multiples exigences de la Banque Centrale Européenne et des autorités de contrôle
- Notre gouvernance a été modifiée pour que soit affirmée et respectée l'autonomie de nos fédérations ; le Groupe Crédit Mutuel poursuivra son adaptation à un environnement en mutation permanente - nous y veillerons, nous y contribuerons - dans le respect de toutes ses composantes.
- Notre statut mutualiste, notre histoire, notre éthique sont des garanties pour nos sociétaires, protégés par la solidarité interfédérale.
- Notre marque est porteuse de notre développement et le gage de notre pérennité, une assurance pour nos emplois au service des sociétaires

Mesdames et Messieurs les administrateurs, nous vous invitons à ne pas céder aux sirènes d'une rupture présentée comme libératrice. Nous pensons pour notre part qu'elle est porteuse de risques immenses. Nous vous invitons à retrouver le chemin de l'unité pour que soit préservé notre Groupe Crédit Mutuel, son développement, ses emplois.

Pour Les Organisations Syndicales : **CFTC, CFDT, SNB CFE CGC** :

Yves Le Gouffe – Coordinateur Intersyndical

yves.legouffelaqros@creditmutuel.fr – Tél : 06.32.62.60.06